

# « Lutte contre le paludisme » La surprenante série du Mali



*Ils sont dentelés et gommés, ils ressemblent comme deux gouttes d'eau aux timbres émis, ils ont tout pour être de vrais timbres. La question se pose pourtant de savoir ce qu'ils sont exactement.*



Au-delà de leur apparente banalité, certaines émissions réservent parfois d'étonnantes surprises. C'est ainsi le cas pour cette série *Lutte contre le paludisme* réalisée en 1962 par quinze pays d'Afrique francophone parmi lesquels un représentant, le Mali, semble avoir fait cavalier seul en ayant, en plus du timbre émis, 14 autres vignettes de couleurs différentes. Comme vous pouvez le constater, ces 14 timbres maliens sont imprimés dans chacune des couleurs attribuées aux 14 autres pays africains ayant participé à cette émission commune, ou série « omnibus » ainsi que la qualifient les collectionneurs anglo-saxons : les 15 timbres ayant une valeur faciale, une surtaxe et un graphisme communs.

A l'origine de sa réalisation, la grande campagne lancée au début des années 1960 par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) pour vaincre et éradiquer ce fléau qu'est le paludisme, une maladie qui tue chaque année entre 1,5 et 2,7 millions de personnes dont une majorité d'enfants. L'organisation

demanda donc aux 109 pays membres qu'elle comptait à l'époque d'émettre des timbres, à la fois pour sensibiliser le public mais aussi pour recueillir des fonds. Un slogan fut choisi, « Le Monde uni contre le paludisme » (*The World united against malaria*), et un logo fut créé : un moustique surmonté de l'emblème de l'OMS. A charge pour les différentes administrations postales d'utiliser ou non ces mentions.

Ainsi qu'on peut le voir, les 15 pays concernés ont respecté ce choix en intégralité. Quant à la France, si elle a bien représenté le logo de la campagne, elle l'a inscrit sur une représentation d'un marais, choix éminemment symbolique puisqu'il est le l'endroit où les anophèles prolifèrent par excellence.

Au total, quelque 300 timbres ont été émis par une centaine de pays ; quant aux autres, soit ils n'ont pas du tout participé, soit ils se sont contentés de réaliser des oblitérations de circonstance.

## Des essais dentelés ?

Beaucoup d'entre vous auront compris que ces figurines maliennes ●●●





● ● ● sont en fait des essais réalisés pour déterminer les couleurs devant être affectées aux timbres émis par les différents pays.

En revanche, le fait que ces essais de couleur soient dentelés surprend car c'est pour le moins inhabituel. En effet, les philatélistes qui collectionnent les essais savent pertinemment que ces derniers sont toujours non dentelés. Alors comment expliquer cette exception malienne ?

Bien qu'ils soient imprimés en taille-douce, il faut savoir qu'ils n'ont pas été imprimés par l'Atelier du timbre (situé boulevard Brune à Paris à l'époque) mais par l'Imprimerie Chaix. Ce nom figure d'ailleurs à droite en bas du timbre sous le nom du pays, alors qu'à gauche se trouve le nom du dessinateur/graveur, c'est-à-dire Georges Bétemps.

Cet imprimeur privé s'est donc offert le luxe de présenter ses essais avec une den-



telure. Pourquoi pas ? C'est là sans doute la seule explication plausible ; sinon comment expliquer que l'Atelier ait pu se livrer à une telle fantaisie ? Et en admettant cette possibilité, comment expliquer que ce soit uniquement la planche d'impression des timbres du Mali qui ait servi et non pas une autre voire toutes les autres ? Cela peut aussi s'expliquer simplement par le fait que c'est sans doute la planche d'impression des timbres du Mali qui a été réalisée la première.

Un fait est certain, ces essais existent bel et bien dentelés et ils ressemblent à de vrais timbres. Cette singularité leur confère évidemment un intérêt tout particulier qui ne

peut que rejaillir sur l'ensemble de cette émission cotée aujourd'hui quelque 16,50 €, ce qui la rend très abordable. A côté de ces essais peu banals, sachez également qu'il existe des non dentelés officiels pour chacun des 15 timbres ainsi que des épreuves de luxe. Ces dernières sont frappées d'une empreinte à sec circulaire comportant le monogramme « IC » (pour « Imprimerie Chaix »). Tous ces tirages spéciaux sont bien entendu beaucoup plus rares que les timbres types et justifient des prix plus conséquents ; quant à notre série « malienne », peut-être figurera-t-elle un jour dans les catalogues ?

Michel Melot

Pour les collectionneurs qui voudraient en savoir plus, nous recommandons le remarquable site internet [www.maliastamps.com](http://www.maliastamps.com) où ils pourront découvrir l'ensemble des émissions réalisées sur le sujet. Tous les timbres, toutes les épreuves, enveloppes « premier jour », essais, non dentelés, oblitérations, etc. sont visibles. A noter également qu'un catalogue consacré uniquement aux émissions de 1962 devrait voir le jour cette année.

